



400 €uros AU PROFIT DU TELETHON

Ce mardi 19 décembre, Joël MALIN avait le plaisir d'accueillir Mr Jean-Luc MARTINET, membre de la Coordination Départementale de AFM-Téléthon et animateur du secteur Haut-Bugey pour lui remettre le produit enregistré lors du Plateau Féminin du 9 décembre dernier à Montréal la Cluse, soit un chèque d'un montant de 250 €uros.

Parallèlement, les représentants du club local de l'AS Montréal la Cluse qui avaient souhaité s'associer à l'opération ont complété cette dotation en remettant un chèque de 150 €uros à l'association.

Mr MARTINET a souligné la générosité du football dans son ensemble et a rappelé que la recherche médicale continuait à avancer grâce aux efforts de tous.



En raison des fêtes de fin d'année, le secrétariat du District sera fermé du
Vendredi 22 Décembre 2023 à 16 H 00 au Lundi 8 Janvier 2024 à 9 H 00.

INFOS CLUBS!

Pour toute correspondance par mail, les clubs sont priés d'écrire UNIQUEMENT sur la boîte mail : district@ain.fff.fr

COMITE de DIRECTION

Comité de Direction du 11 Décembre 2023

Présents : BENOIT Pierre, CHENE Patrick, CONTET Jacques, DELIANCE Maurice, GAILLARD Colette, GUTIERREZ Raul, JACUZZI Vincent, JARJAVAL Romain, JOSSERAND Alain, MAIRE Jacques, MALIN Joël, NAEGELLEN Philippe, PITARD Patrick ? TOUZANI Hamid et VIOLLET Sonia.

Assistent : BRESSOUX Jean Marie (CTD PPF) et TEPPE Esther (Responsable administrative).

Excusés : AMPRINO Jean Jacques, BOSSET Régis, BERNARD Alain.

Absent : ABBEY Jean Marie.



Joël MALIN ouvre la séance à 18 H 00 et, au nom du Comité de Direction, présente ses sincères condoléances à :

- M. KILINC Erdogan suite au décès de son papa
- La famille de M. Bernard BOISSET, membre du Conseil de Ligue et Président de la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire. Il était également vice-Président chargé de la sécurité au District de Lyon et du Rhône.

Approbation du compte rendu du comité de direction du 6 Novembre 2023

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Retour sur la Soirée des Récompenses du 10/11/2023

Soirée appréciée par tous les présents ainsi que de la présence de Fiona BUELLET, apprentie commerciale et marketing au District.

A noter qu'aucun représentant de la LAuRAFoot n'était présent.

Prévoir de souscrire au forfait ménage pour les saisons suivantes.

Les dotations des récipiendaires non excusés resteront la propriété du District (hormis les fanions des champions et les médailles personnalisées).

Retour sur l'AG de la LAuRAFoot du 2/12/2023

Découverte de la nouvelle salle. Certains ont trouvé qu'elle n'était pas adaptée actuellement à ce genre d'évènement.

Présentation appréciée des finances par M. THINLOT.

Prévoir une révision de nos règlements suite à cette AG.

Etude du vœu de l'US Arbent Marchon

« faire voter tous les clubs lors de la prochaine AG, en leur demandant s'ils sont « d'accord » ou « pas d'accord » de défrayer les kms des arbitres à hauteur du nombre de véhicules réellement utilisés pour arbitrer un match.

En résumé, si 1, 2 ou 3 arbitres désignés se déplacent dans 1 seule voiture, le montant du chèque de défraiement des indemnités de déplacement ne doit s'élever qu'à 1 seule voiture ».

Suite à l'AG du District du 23/06/2023 à Lavancia, ce vœu a été présenté en AG de la LAuRAFoot.

Avis du Bureau Plénier de la LAuRAFoot : irrecevable.

L'article 12 du Statut de l'Arbitrage (indemnités dues aux arbitres) prévoit que :

« les montants des indemnités de déplacement, de match et de préparation sont fixés :

- Par le Comité Directeur du District, sur proposition de la C.D.A., pour les compétitions du District,
- Par le Comité de Direction de la Ligue régionale, sur proposition de la C.R.A., pour les compétitions de Ligue,

[...] ».

Le « vœu » de l'U.S. ARBENT MARCHON sera donc examiné par un prochain Conseil de Ligue pour les compétitions de Ligue et par un prochain Comité Directeur du District de l'Ain pour les compétitions de Districts, et dans tous les cas avant la fin de saison 2023/2024.

Pour rappel, une caisse de péréquation par poule existe déjà dans les championnats régionaux pour les indemnités des arbitres et des limitations kilométriques sont appliquées pour les arbitres assistants en R3 afin d'éviter d'imputer aux clubs de trop grands déplacements et les inciter à covoyer.

Suite à la décision de la LAuRAFoot, le Comité de Direction du District de l'Ain, ainsi que la Commission de l'Arbitrage, décident à l'unanimité d'appliquer le Statut Fédéral :

A - FRAIS DE DEPLACEMENT (hors futsal)

Distance du lieu de résidence au lieu du match : km (aller) x 0,90 € (kilomètre indiqué sur les désignations »

Référence : itinéraire le plus rapide du serveur télématique Michelin).

- Indemnité minimum : 27,00 € (basée sur 30 km)

- Indemnité maximum : 90,00 € (basée sur 100 km)

Pour les arbitres domiciliés en dehors du département, distance calculée à l'entrée dans le département.

B - INDEMNITÉ DE MATCH

Championnats :

Seniors D1 : 35 €

Seniors D2 : 33 €

Seniors D3 : 30 €

Seniors D4 – D5 : 28 €

Seniors féminines : 28 €

Seniors Assistants D1 : 30 €

Jeunes U18 : 27 €

Jeunes U15 : 23 €

Coupes du district :

Arbitres centraux : 30 €

Arbitres assistants : 30 €

Point sur les licences

A ce jour, le District de l'Ain compte 20 838 licenciés.

Récompense pour le(la) 21000^{ème} licencié(e)

Le Comité de Direction remettra un bon d'achat d'une valeur de 200 €uros au(à la) 21000^{ème} licencié(e).

Bon d'achat à utiliser chez notre partenaire Intersport.

Ce bon sera remis lors de la prochaine Soirée des Récompenses de Novembre 2024.

Récompenses « Petits Poucets » des derniers clubs en lice en coupes de France et Gambardella

Pour la coupe de France : le club inscrit en championnat de district durant la saison en cours.

En cas d'égalité, le club sera celui qui évolue au niveau inférieur.

Récompenses uniquement si les clubs atteignent le 4ème tour.

Pour la saison 2023/2024 : AS Attignat.

Pour la coupe Gambardella : le club inscrit en championnat de district durant la saison en cours.

En cas d'égalité, le club sera celui qui évolue au niveau inférieur.

Récompenses uniquement si les clubs atteignent le 4ème tour.

Pour la saison 2023/2024 : Ain Sud

Le Comité de Direction décide de doter ces 2 clubs d'équipements qui leurs seront remis lors de la prochaine Soirée des Récompenses de Novembre 2024.

Composition des commissions

Commission d'appel

Le Comité de Direction prend acte des démissions de MM. Pierre HERMANN de la Commission de l'Arbitrage et de Bernard PENIN de la Commission de Discipline. Il les remercie pour leur investissement au sein du district.

Le (la) candidat(e) souhaitant s'intégrer à une commission à l'exception des commissions de l'amicale des anciens, médicale et de la surveillance des opérations électorales doit satisfaire à une période probatoire de 6 mois. Un tuteur avec lequel il (elle) fonctionnera en binôme, est adjoint au (à la) candidat(e). En fin de période probatoire, le Comité de Direction se prononce, sur avis du tuteur, sur sa titularisation.

Les membres du comité de Direction valident l'intégration du nouveau membre pour intégrer la commission ci-dessous :

Commission d'Appel

TARTARIN Jean Noël (représentant des arbitres)

Tuteur : MAIRE Jacques

Commission Délégations

DEVEYLE Alain

Tuteur : PITARD Patrick

Commission de Discipline

ZANARDI Didier et JEANTET Bernard

Tutrice : GAILLARD Colette

Commission Féminine

BREVET Ophélie

Tuteur : JACUZZI Vincent

Point sur les championnats du District

Beaucoup d'annulation lors des week-end des 3 et 10 décembre 2023.

Certains clubs comptent déjà 4 ou 5 matchs de retard.

En cas d'annulation lors des prochaines journées, les clubs ont l'obligation de trouver un terrain de repli ou d'inverser leur rencontre.

Des reprogrammations sont prévues les week-end du 17 décembre et 14 janvier pour les seniors et en début d'année pour les U18.

Tirage des prochains tours des Coupes de l'Ain

Quelques matchs en retard.

Le 3^{ème} tour aura lieu le week end du 3 Mars 2024

Tirage le Mardi 20 janvier 2024.

Invitations à prévoir lors de la prochaine réunion du Comité de Direction.

Tirage des ¼ et ½ finales dans les locaux de RX Automobiles.

Les féminines et les vétérans seront conviés en plus des équipes qualifiées en ¼ de finale des coupes de l'Ain FAIVRE et des groupements.

Droit à l'image

Un membre d'un club a porté plainte contre le District pour avoir diffusé une photo d'ensemble où ou il apparaissait. Cette parution est cependant permise par la loi.

La photo a été supprimée de nos publications depuis.

De ce fait, Pierre BENOIT est convoqué à la gendarmerie de Lagnieu afin d'y être entendu.

A l'avenir, des précautions seront prises selon la réglementation en vigueur.

Réunion F.A.C.E.

Le Président de la Ligue et son comité directeur ont mis en place un groupe d'études « FACE » (Facilités d'Accès pour les Clubs Eloignés).

Il s'agit de réfléchir, dans tous les domaines (administratifs, sportifs, finances...), sur les difficultés rencontrées par les clubs du fait de leur extrême éloignement dans la ligue et sur les problèmes que cela peut engendrer. A la suite de ces réflexions, des solutions seront proposées au président de la Ligue.

Les clubs du District concernés ont été convoqués le mercredi 13 Décembre 2023 à 19h00 au siège du District de l'Ain afin d'échanger et de prendre en compte vos éventuelles difficultés. Il manquait 4 clubs.

Remise des Labels

Remise Label organisée par le Crédit Agricole le Mercredi 10 Janvier 2024 en soirée au SO CLUB. Les clubs concernés seront invités.

Réunion U15 sensibilisation sur les violences

Réunions avec le club d'Essor Bresse Saône ont été programmées.

Du fait de la non prise en charge financière de la L.F.A., seules 2 réunions sur les 5 prévues ont été organisées. On note la satisfaction et l'intérêt qu'ont montré les joueurs et joueuses.

Un mail de mécontentement a été envoyé à la L.F.A.

Fermeture du Secrétariat du District

Il sera fermé à compter du Vendredi 22 Décembre 2023 à 16 heures jusqu'au Lundi matin 8 Janvier 2024 à 9 heures.

Informations du Président

- Réception d'une candidature spontanée pour un poste au sein du District : refus car aucun poste n'est à pourvoir actuellement.
- Observatoire des comportements de la LAuRAFoot : même proportion que celui du District.
- Commission Régionale des Finances du 13/11/2023 : résultat positif pour la saison 2022/2023.
- Journée Nationale des Bénévoles 2024 : elle aura lieu le 23 Mars 2024 à Lyon. Organisation à voir et attente des informations de la part de la F.F.F.
- Tola Vologe : le terrain n° 1 a été baptisé Aimé MIGNOT.
- Championnats Seniors Féminins : 9 montées en Féminines à 11 – 4 montées en Futsal – 4 montées en U18F.
- Changement des 2 enseignes du District : le Comité de Direction valide le devis de l'entreprise GRUEL.
- Proposition d'un partenariat avec un autre équipementier sportif : le Comité de Direction refuse la proposition et souhaite qu'un nouveau devis soit demandé à Intersport, partenaire officiel.

- Partenariat avec Intersport : convention renégociée le 8 Décembre 2023.

Tour des commissions

Féminines (Vincent JACUZZI)

Organisation d'un plateau féminin le 9 décembre 2023

Merci à l'AS Montréal la Cluse de s'être mobilisée aux côtés du District dans le cadre du Téléthon, 26ème édition du nom, en accueillant le plateau organisé par la Commission féminine du District ce samedi 9 décembre.

17 équipes U11, U13 et U15 s'étaient déplacées pour l'occasion. Chaque but marqué est venu alimenter la cagnotte qui sera reversée prochainement à l'AFM-Téléthon.

Le Comité de Direction décide de verser la somme de 250 €uros et l'AS Montréal la somme de 150 €uros correspondant à la vente de crêpes et de frites.

La remise des dons à l'AFM TELETHON est programmée au mardi 19 Décembre à 11h au District.

Rassemblement Futsal Féminin 2024

Il aura lieu les 20 et 21 janvier prochain au gymnase de St Denis les Bourg.

Mme Peggy PROVOST, entraîneur national, a été invitée.

Championnat seniors féminin

Quelques problèmes avec l'enchaînement de la phase 2.

Les délais étaient trop courts. Ils seront revus les prochaines fois.

Foot Réduit (Patrick CHENE)

Beaucoup de reports d'où une difficulté à terminer la 2^{ème} phase.

Des rencontres sont reprogrammées les 16 et 23 Décembre. Les clubs peuvent jouer en semaine.

En cas de matchs non joués, un ratio sera calculé afin de pouvoir faire un classement.

A noter une recrudescence d'incidents autour des terrains. Que peut on faire pour résoudre ces problèmes ?

3 équipes déjà qualifiées pour le Critérium U13 : Bresse Foot, Misérieux Trévoux et Ain Sud. La Commission est en attente de résultat afin de qualifier la 4^{ème} équipe.

Une demande d'information a été faite auprès de Kevin MORLIGHEM de la FFF afin d'avoir des informations sur le nouveau programme FAL. Espère pour l'utiliser pour la saison 2024/2025.

Communication (Pierre BENOIT)

« Petit Filet » en cours d'écriture pour une parution en Janvier 2024.

Règlements (Maurice DELIANCE)

Peu de dossiers à traiter depuis environ 1 mois.

A noter de moins en moins d'amendes pour participation d'un officiel non licencié à une rencontre.

FAFA (Alain JOSSERAND)

Un point sera fait en Janvier 2024.

Appel (Jacques MAIRE)

Encore 6 dossiers à traiter à ce jour. Les auditions auront lieu durant la trêve.

Délégations (Patrick PITARD)

Candidature de Mme Céline LEROY pour être déléguée de Ligue : accord du Comité de Direction.

Rappel : la récusation d'un délégué doit être faite au début de chaque saison. De ce fait, la demande d'un club a été refusée du fait de sa demande trop tardive.

Satisfaction concernant les délégations de Mme LEO, MM. PROST et DAVID.

Statut de l'Arbitrage (Raul GUTIERREZ)

Le tableau des clubs en infraction au 30/06/2023 est publié sur le site internet du District, rubrique DOCUMENTS / ARBITRAGE (en plus de la rubrique « PROCES VERBAUX – Statut de l'Arbitrage »).

Arbitrage (Romain JARJAVAL)

Quelques problèmes avec des jeunes arbitres. Un courrier a été envoyé aux parents.

Quelques arbitres ont signalé un mauvais comportement d'un même club. L'UNAF a été informée.

Discipline (Colette GAILLARD)

Beaucoup de dossiers à traiter avec notamment de lourdes sanctions pour mauvais comportement des supporters.

Mme GAILLARD informe les membres qu'elle reçoit beaucoup d'appels téléphoniques de membres de clubs, parfois plusieurs personnes d'un même club, souhaitant des compléments d'informations sur les décisions prises.

A compter de ce jour, les clubs sont priés d'en faire la demande par mail et de ne plus la contacter directement.

Date de la prochaine réunion

Le Lundi 8 Janvier 2024 à 18 H 00.

Joël MALIN clôture la réunion à 20 H 50.

COMMISSION FEMININE

Futsal Féminin U11F - U13F - U15F - U18F - SENIORS F

La commission féminine organise son traditionnel tournoi « Futsal » exclusivement féminin les 20 et 21 Janvier 2024 au gymnase de St Denis-lès-Bourg - Allée des Sports, 01000 Saint-Denis-lès-Bourg.

- Samedi 20 Janvier (8h30-12h00) : **Plateau futsal U10F-U11F**
- Samedi 20 Janvier (12h30-16h30) : **Tournoi U14F-U15F**
- Samedi 20 Janvier (17h00-22h00) : **Tournoi Senior F** (réservé aux clubs départementaux et qualificatif pour une phase régionale)
- Dimanche 21 Janvier (9h00-12h30) : **Tournoi U12F-U13F**
- Dimanche 21 Janvier (14h00-19h00) : **Tournoi U18F**

L'inscription des équipes s'effectue via le lien suivant : <https://forms.gle/t35ZCZxrYbZvt9yj9> avant le 10/01/2024.

Equipes inscrites au 14.12.2023

U11F (10 équipes / 10 max)	U13F (8 équipes / 10 max)	U15F (9 équipes / 10 max)	U18F (8 équipes / 12 max)	SENIORS F (12 équipes / 12 max)
ESSOR BRESSE SAONE	ESSOR BRESSE SAONE	ESSOR BRESSE SAONE	ESSOR BRESSE SAONE	ESSOR BRESSE SAONE
FOOT TROIS RIVIERES	CS LAGNIEU	FC VALSERHONE	CS LAGNIEU	FC VALSERHONE
FC VALSERHONE	AS ATTIGNAT	AS ATTIGNAT	AS ATTIGNAT	AS ATTIGNAT
CS LAGNIEU	FC COTIERE LUENAZ	FC COTIERE LUENAZ	BRESSE FOOT 01	FC COTIERE LUENAZ
BRESSE FOOT 01	FBBP 01	BRESSE FOOT 01	FBBP 01	FC BRESSE NORD
FBBP 01	AS MISERIEUX TREVOUX	FBBP 01	AS MISERIEUX TREVOUX	BRESSE FOOT 01
VEYLE VIEUX JONC	AIN SUD	AS MISERIEUX TREVOUX	PLASTICS VALLEE FC	CS VIRIAT
AS MISERIEUX TREVOUX	AS MONTREAL LA CLUSE	AIN SUD	AIN SUD	AS MISERIEUX TREVOUX
AIN SUD		AS MONTREAL LA CLUSE		FC DOMBES BRESSE
FC VEYLE SAONE				FC PRIAY
				JS BETTANT
				SC MILLE ETANGS

COMPLET

COMPLET

Possibles équipes supplémentaires

U11F	U13F	U15F	U18F	SENIORS F
	FBBP 01 2	FBBP 01 2	FBBP 01 2	

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault VALLET au 06.49.77.85.89

Le Président de la Commission,
Vincent JACUZZI

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe de l'Ain, des Groupements, Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U18 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

Réunion du 19 Décembre 2023

Présents : MM VERNAY, BOURDON, GUTIERREZ, DELIANCE, PELLET, BACONNET

Rappel !

Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

Sa licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

*_*_*_*_*_*

Courriers :

- de Centre Dombes Football portant réclamation pour le match contre Oyonnax ATT 2 du 17/12/2023 en D3 poule A.
- de l'AS Bâgé et de Bresse Nord pour modification du score : fait.
- de Portes de l'Ain portant réclamation contre Misérieux Trévoux 2 en U15 D3 poule E du 17/12/2023.
- de l'AS Misérieux Trévoux pour contestation d'amende.
- de Vaux en Bugey.

Dossier n° 80

Match n° 27581299 : Attignat 2/Bresse Foot 1 – U18 D3 poule F – du 16/12/2023

Courrier du club d'Attignat annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Attignat 2 : 0 but / - 1 point

Bresse Foot 1 : 3 buts / 3 points

Le club d'Attignat est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 81

Match n° 27581899 : Serrières Villebois 1/FO Bourg 1 – U18 D4 poule G – du 16/12/2023

Courrier du club de FO Bourg annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

FO Bourg 1 : 0 but / - 1 point

Serrières Villebois 1 : 3 buts / 3 points

Le club de FO Bourg est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 82

Match n° 26475268 : Vertrieu 1/Ambérieu FC 2 – Seniors D4 poule B – du 17/12/2023

Courrier du club de Vertrieu annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

Score :

Vertrieu 1 : 0 but / - 1 point

Ambérieu FC 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Vertrieu est redevable de la somme de 64 €uros au District.

Dossier n° 83

Match n° 27588214 : Côtière MV 1/Viriat 2 – U15 D3 poule D – du 14/12/2023

Courrier du club de Côtière MV annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Viriat 2 : 3 buts / 3 points

Côtière MV 1 : 0 but / - 1 point

Le club de Côtière MV est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 84

Match n° 27531086 : Misérieux Trévoux 2/Portes de l'Ain 1 – U15 D3 poule E – du 16/12/2023

Réserve d'après match de Portes de l'Ain contre Misérieux Trévoux 2 portant sur les équipiers premiers avec équipe supérieure au repos.

Réserve d'après match recevable.

Après pointage des joueurs de Misérieux Trévoux 2 susceptibles d'avoir joué en équipe supérieure, il s'avère que tous les joueurs pouvaient participer à la rencontre.

En conséquence, la commission valide le score acquis sur le terrain.

Le club de Portes de l'Ain est redevable de la somme de 49 €uros au District pour frais de dossier.

Dossier n° 85

Match n° 26463448 : Veyziat 1/St Laurent 1 – Seniors D3 poule A – du 10/12/2023

Réclamation du club de St Laurent sur la participation du joueur D'AMICO Enzo, licence n° 2545085714, du club de Veyziat, au motif que ce joueur est suspendu suite à 3 cartons jaunes avec une date d'effet au 04/12/2023.

Considérant que la Commission des Règlements a pris connaissance de la réclamation du club de St Laurent formulée par courriel en date du 11/12/2023.

Considérant cependant qu'au vu du motif évoqué, la commission usant de son droit d'évocation, conformément à l'article 187.2 des R.G. de la FFF, s'est saisie du dossier que cette évocation a été communiquée au club de Veyziat le 14/12/2023 qui a fait part de ses remarques à la commission.

Après vérification, le joueur D'AMICO Enzo a été sanctionné par la Commission de Discipline d'un match consécutif à 3 cartons jaunes avec date d'effet au 04/12/2023.

De ce fait, il ne pouvait pas participer à la rencontre du 10/12/2023.

Pour information, un match purgé est une rencontre officielle effectivement jouée (art. 61 des R.G. du District et 226 des R.G. de la FFF).

L'équipe de Veyziat perd le match par pénalité.

Score :

Veyziat 1 : 0 but / - 1 point

St Laurent 1 : 2 buts / 3 points

Le joueur D'AMICO Enzo est suspendu d'un match ferme pour avoir participé à la rencontre en état de suspension avec date d'effet au 25/12/2023.

Le club de Veyziat est redevable de la somme de 109 €uros au District.

Dossier n° 86

Match n° 26453033 : Centre Dombes Foot 2/Oyonnax ATT 2 – Seniors D3 poule A – du 17/12/2023

Réserve d'avant match de Centre Dombes Foot 2 contre Oyonnax ATT 2 portant sur les équiépiers premiers avec équipe supérieure au repos.

Réserve d'avant match recevable.

Après pointage, les joueurs d'Oyonnax ATT 2 susceptibles d'avoir joué en équipe supérieure, il s'avère que tous les joueurs pouvaient participer à la rencontre.

En conséquence, la commission valide le score acquis sur le terrain.

Le club de Centre Dombes Foot est redevable de la somme de 49 €uros au District.

Le président,
Maurice DELIANCE

SPORTIVE SENIORS

Réunion 19 décembre 2023

Courriers reçus :

Guéreins Genouilleux : arrêté municipal mairie de GUEREINS **du 1 décembre au 29 février 2024 !**

OI. Rives de l'Ain : commune de JUJURIEUX **du 9 décembre au 20 janvier 2024 !**

Mille Etangs Sc : arrêté municipal mairie de SAVIGNEUX **du 11 décembre au 31 janvier 2024.**

Izernore Nurieux Volognat As : arrêté municipal mairie d'Izernore pour les 16 et 17 décembre.

OI. Rives de l'Ain : arrêté municipal mairie de PONCIN **du 9 décembre au 20 janvier 2024 !**

Portes de l'Ain Sc : arrêté municipal mairie de ST ANDRE de CORCY pour les 16 et 17 décembre.

Portes de l'Ain Sc : arrêté municipal mairie de TRAMOYES pour les 16 et 17 décembre.

St Laurent As : arrêté municipal mairie de ST LAURENT sur SAÔNE pour les 16 et 17 décembre.

Mille Etangs Sc : arrêté municipal mairie d'AMBERIEUX en DOMBES **du 16 décembre au 7 janvier.**

Côt. Meximieux Villieu : arrêté municipal mairie de MEXIMIEUX du 14 au 17 décembre.

* * * * *

Les rencontres non jouées D1 – D2 – D3 – D4 ont été reprogrammées en février 2024.

Arbent Marchon Us : desiderata pour rencontre reportée, étudié début janvier.

En D5 rencontres J10 poules B – C – F sont reprogrammées au 14 janvier 2024.

Certaines rencontres, non jouées ne seront pas reprogrammées, sans incidences pour les niveaux phase 2.

Pour la D5 vous pouvez inscrire des équipes pour la phase 2 en envoyant un e.mail au district.

- **Bord de Veyle Fc 3**

Le calendrier de la phase 2 sera établi après la fin de la phase 1 et validation des classements par la discipline et les règlements ; Le niveau 1 sera composé de 3 poules de 6 rencontres aller retour.

Po/la Commission Sportive,
Jacques CONTET, David BEREIZIAT,
JACUZZI Vincent

COMMISSION COUPES

Réunion du 19 décembre 2023

Pour coupes de l'Ain E. FAIVRE et Groupements tour de cadrage le 18 février.

(Reste 2 rencontres du Tour 2)

1/8 de finale le 3 mars 2024.

Coupe Vétérans R. MORANDAS prochain tour 1/8 de finale le vendredi 1 mars 2024.

Coupe Féminine Senior à 11

Equipes engagées : Attignat As
Bettant Js
Côt. Est Lyonnais
Thoissey Esvs
Foot Trois Rivières
Mille Etangs Sc
Misérieux Trévoux As

Vous pouvez encore vous engager en envoyant un E. mail au district pour le 15 janvier 2024.

Le Président,
Jacques CONTET

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 19 décembre 2023

Terrains impraticables des 16 et 17 décembre :

Côt. Meximieux Villieu : arrêté municipal mairie de Meximieux du 14 au 17 décembre.

Bressolles Cm : arrêté municipal mairie de BRESSOLLES du 14 au 31 décembre.

Mille Etangs Sc : arrêté municipal mairie d'Ambérieux en Dombes.

Reste D2 poule B la J5 initialement prévue le 16 décembre est reportée au 13 janvier 2024.

Courriers U15 :

Nantua Us – Oyonnax Pvf rencontre D4 poule H du 17 décembre inversée, accord entre les clubs.

Côt. Meximieux Villieu : rencontre D3 poule D du 14 décembre J4 non jouée et **pas reprogrammée**.

Bressolles Cm : suite arrêté municipal demande inversion rencontre D4 poule K.

Côt. Meximieux Villieu : pas possible arrêté municipal à MEXIMIEUX rencontre du 17 décembre.

Culoz Grd Col. Us : rencontre D4 poule J à du 17 décembre à BELLEY.

D3 poule E : **Portes de l'Ain 1 – Montluel Fc 1** J4 reprogrammée au 14 janvier !

D4 poule H : **Dortan Lavancia As 1 – Nantua Us 1** J3 reprogrammée au 14 janvier !

D4 poule I : **Ol. Rives de l'Ain 1 – Co Plateau 1** J5 reprogrammée au 14 janvier.

D4 poule J : **Ambérieu Fc 2 – Ent. Culoz Chautagne 1** en attente du résultat J3.

D4 poule K : **Bressolles Mc 1 – Côt. Meximieux Villieu 2** J4 reprogrammée au 7 janvier.

D4 poule K : journée 5 reprogrammée au 14 janvier.

D4 poule L : **Mille Etangs Sc 2 – Centre Dombes F. 2** J5 reprogrammée au 14 janvier.

Le calendrier de la phase 3 sera établi après la fin de la phase 2 et validation des classements par la discipline et les règlements.

Po/la Commission Sportive Jeunes,
Jacques CONTET, David BEREIZIAT,
JACUZZI Vincent

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

Développement et Animation des Pratiques

INSCRIPTIONS FUTSAL

CLUBS	Catégorie U13				Catégorie U15				Catégorie U18	
	Coyéziat 21 Janvier 12h30 - 14h30	Coyéziat 21 Janvier 14h30 - 16h30	Villars Les Dombes 28 Janvier 12h30 - 14h30	Villars Les Dombes 28 Janvier 14h30 - 16h30	Coyéziat 21 Janvier 8h30 - 10h30	Coyéziat 21 Janvier 10h30 - 12h30	Villars Les Dombes 28 Janvier 8h30 - 10h30	Villars Les Dombes 28 Janvier 10h30 - 12h30	Coyéziat 21 Janvier 16h30 - 20h00	Villars Les Dombes 28 Janvier 16h30 - 20h00
VALSERHONNE FOOT		1			1				1	
FOOT TROIS RIVIERES				1			1			
SAINT DENIS, AMBUTRIX, CHATEAU-GAILLARD, FC				1						
BRESSE FOOT 01				1				1		1
ENT.S. REVERMONTAISE	1					1				1
F. C. DOMBES BRESSE			1					1		1
C.S. VIRIAT	1					1				
ESB FOOTBALL MARBOZ	1					1				
CENTRE DOMBES FOOTBALL				1				1		
O. DE ST DENIS LES BOURG	1					1				
F.C. PRIAY				1						
ESSOR BRESSE SAONE	1							1		
C. MULTISPORT DE BRESSOLLES								1		
A.S. HAUTECOURT ROMANECHÉ		1			1				1	
F. C. BRESSANS	1					1			1	
F.O. BOURG EN BRESSE			1					1		
C.S. LAGNIEU				1			1			1
PLAINE REVERMONT FOOTBALL		1			1					
OLYMPIQUE RIVES DE L'AIN - PAYS DU CERDON			1		1					
O. SUD REVERMONT 01		1				1			1	
BRESSE TONIC FOOT		1			1				1	
A.S. D'ATTIGNAT		1			1				1	
PLASTICS VALLEE F.C.			1							
FOOTBALL CLUB COTIERE-LUENAZ			1				1			
ENT.S. VAL DE SAONE			1							
BOURG SUD							1			1
U.S. NANTUAITIENNE							1			1
CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN - SECTION FOOTBALL										1
AS MONTREAL-LA-CLUSE										1
AS MISERIEUX TREVOLUX							1			
Total	6	6	6	6	6	6	6	6	6	8
Nbre maximum d'équipe	/ 6	/ 6	/ 6	/ 6	/ 6	/ 6	/ 6	/ 6	/ 8	/ 8
Nbre de qualifié par site pour la finale dép. sous réserve du nombre d'inscrit	2	2	2	2	2	2	2	2	4	4
Créneau	RDV sur site 30 min avant				RDV sur site 30 min avant				RDV sur site 30 min avant	
Finale	le 10 février à Montrevél-en-Bresse				le 03 février à Chatillon/ Chalaronne				le 03 février à Chatillon/ Chalaronne	

Inscriptions closes, les convocations ont été envoyé.

INSCRIPTIONS FUTNET

Equipe (Nom du responsable)	Le Repère Janvier 19h30 - 23h00	12	Le So Club Janvier 19h30 - 23h00	18
	Bréfort Baptiste			1
Adam Pithioud			1	
Boubchir Ali	1			
Baptiste Piquet			1	
Delay Sébastien			1	
Carine Pelletier	1			
Nathan Duzelet	1			
Félix Thomas			1	
Grao Kevin			1	
Sabran Matthias	1			
Chalon Maxence			1	
Benafitou Fouzy			1	
Villafranca Lucas			1	
Bessard Timothé	1			
Fontaine Olivier	1			
Maurand Anthony			1	
Brouard Théo			1	
Favre Julien			1	
Perrin Mathieu	1			
Charvet Yannis			1	
Maitrepierre Alexandre			1	
Total	7	12	14	18
Nbre maximum d'équipe	/ 12		/ 18	
Nbre de qualifié par site pour la finale dép.	4		8	
Créneau	RDV sur site 30 min avant		RDV sur site 30 min avant	
Lieu/ Date	le 12 Janvier au Repère		Le 18 Janvier au So Club	

Inscriptions closes, les convocations ont été envoyé.

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Frédéric Debost – Patrick Teppe – Pierre Benoit - Patrick Chêne

Pour trouver les informations concernant le Foot Réduit

Accueil Foot Réduit Sous l'image, choisir la pratique voulue

Dans le PV.

U13

Championnat U13 2023/2024 2^{ème} Phase

Le calendrier est en ligne :

Afin d'éviter d'avoir des Exempts dans plusieurs poules chaque samedi, nous avons créé une poule comprenant 8 équipes. Il s'agit de la **poule T**. Celle-ci compte donc 2 journées de plus que les autres : une journée le 11 Novembre 2023 et la seconde le 16 Décembre 2023. Certaines équipes ne se rencontreront pas.

Les clubs, après accord entre eux, peuvent ou pas les jouer sachant que s'il y a des reports lors des journées des 4, 18, 25 Novembre 2, 9 Décembre, ils se joueront le 16 Décembre comme dans les autres poules.

Avant de reporter définitivement une rencontre assurez-vous que vous ne pouvez pas l'inverser.

A partir de cette deuxième Phase, vous utilisez une FMI (Feuille de Match Informatisée).

En cas de problème, faire une feuille de match papier et l'envoyer au District.

Compétition Championnat Catégorie U13

3^e Phase U13

Vous avez jusqu'au **30 Décembre 2023** pour engager des équipes.

Report des rencontres :

IL y a quelques rencontres qui doivent impérativement se jouer ce samedi 23 Décembre.

Merci de nous envoyer par mail la feuille de match papier si vous ne réussissez pas à faire la FMI dès le samedi soir.

Horaires des rencontres

Horaire officiel toute la saison : Début des rencontres à 13 h30

Possibilité de jouer à : 13 h, 14 h, 14 h 30 ou 15 h sous réserve que les clubs adverses soient prévenus.

Pour tout autre horaire, il faut l'accord du club adverse

Clubs évoluant à 13 heures

A Attignat

A St Martin du Mont

Clubs évoluant à 14 heures

A St Trivier de Courtes (Bresse Nord)

A St André / Vieux Jonc (Veyle Vieux Jonc)

A Grièges (Grièges Pont de Veyle)

Club évoluant à 15 heures

A Serrières de Briord Les Charmieux (Serrières Villebois équipe 1 uniquement)

U11

Championnat U11 2023/2024 2^{ème} Phase

Le calendrier de la seconde phase est sur le site.

Accueil Foot Réduit Choisir la pratique U11

Compétition Championnat « Autre libre Foot Animation District U11 »

Les clubs recevant devront saisir les résultats de toutes les rencontres U11 se déroulant chez eux et scanneront les feuilles de plate, aux à l'aide de Footclubs.
Si problème de saisie, envoyer la feuille de plateau par mail au District.

3^e Phase U11

Au vu des résultats lors des deux premières Phases, nous vous ferons une proposition de Niveaux pour la 3^e Phase. Elle sera dans Foot Réduit à partir du 22 Décembre 2023. Sans réponse de votre part, nous considérerons que vous l'acceptez.

Vous avez jusqu'au **30 Décembre 2023** pour engager des équipes ou demander à changer de Niveau.

Horaires des rencontres

Horaire officiel toute la saison : Début des rencontres à 10 heures

Possibilité de jouer à 9 h 30, 10 h 30 ou 11 heures sous réserve que les clubs adverses soient prévenus.

U9

Championnat U9 2023/2024 2^e Phase

Accueil Foot Réduit Choisir la pratique U9

Compétition Championnat « U9 Phase 2 »

Les clubs recevant devront saisir un seul résultat (0 – 0) de toutes les rencontres U9 se déroulant chez eux et scanneront les feuilles de plateaux à l'aide de Footclubs.

Si problème de saisie, envoyer la feuille de plateau par mail au District.

3^e Phase U9

Vous avez jusqu'au **30 Décembre 2023** pour engager des équipes ou demander à changer de Niveau.

Horaires des rencontres

Horaire officiel toute la saison : Début des rencontres à 10 heures

Possibilité de jouer à 9 h 30, 10 h 30 ou 11 heures sous réserve que les clubs adverses soient prévenus.

Les plateaux débutent à **9 h 30**

A St Maurice de Beynost (Ain Sud)

A Miribel (Le Mas Rillier)

U7

Championnat U7 2023/2024 2^e Phase

Accueil Foot Réduit Choisir la pratique U7

Compétition Championnat « U7 Phase 2 »

Les clubs recevant devront saisir un seul résultat (0 – 0) de toutes les rencontres U7 se déroulant chez eux et scanneront les feuilles de plateaux à l'aide de Footclubs.

Si problème de saisie, envoyer la feuille de plateau par mail au District

Horaires des rencontres

Horaire officiel toute la saison : Début des rencontres à 10 heures pour certains secteurs et 13 h 30 ou 14 heures pour d'autres

Possibilité de jouer à 9 h 30, 10 h 30 ou 11 heures sous réserve que les clubs adverses soient prévenus.

Réunion « J'accompagne les U7 »

Formation des poules

Etablissement des calendriers

Ces réunions auront lieu le **lundi 12 Février 2024** pour les secteurs du Haut Bugey (à Montréal), du Bugey (à Loyettes), du Val de Saône (à St Trivier / Moignans), de la Bresse (à Bourg en Bresse La Chagne).

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Les membres de la commission adressent leurs meilleurs vœux à tous les licencié(e)s et salarié(e)s des clubs et du district pour 2024.

Que celle-ci soit placée sur les trois valeurs de l'olympisme :

- **L'excellence** qui se traduit par donner le meilleur de soi-même.
- **Le respect** qui implique la tolérance, la solidarité et la paix.
- **L'amitié** qui favorise l'harmonie, la coopération et le dialogue.

Informations préliminaires pour les classements

- Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'avis préalable

- Création de vestiaires pour l'installation du stade municipal d'Artemare NNI 01020101
Avis favorable communiqué à la commune, propriétaire de l'installation.

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Installation du stade municipal de Mionnay NNI 012480101 – installation à reprendre avant la fin d'année 2023 pour lever des non-conformités dont une majeure.
- Installation du stade de la Bèche 2 de Saint André sur Vieux Jonc NNI 014360102 – classement au niveau T7 PN jusqu'au 18 janvier 2034.
- Eclairage du stade de Fétan 3 de Trévoux NNI 014270103 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Installations du parc des sports de Miribel :
 - La Chanal 1 NNI 012490101 : classement au niveau T5 PN jusqu'au 18 janvier 2034.
 - La Chanal 2 NNI 012490102 : classement au niveau T7 S jusqu'au 18 janvier 2034.

Prochaines programmations

- Eclairage du stade Joseph Lopez 1 d'Ambronay NNI 010070101
- Eclairage du stade Roger Petit 2 de Valserhône NNI 010330102
- Eclairages des stades Fernand Piguet de Marboz NNI 012320101 et NNI 012320102
- Eclairage du stade CES L'Huppe de Montrevel en Bresse NNI 012660201

Pour la CDTIS : JF JANNET

LES CLUBS ANNONCENT

TOURNOI U15 ET PLATEAUX U13, U9 et U7, EN SALLE,

CENTRE DOMBES FOOTBALL vous invite à participer à son tournoi U15 et plateaux U13, U9 et U7 en salle à la halle des sports de Villars les Dombes les samedi 6 et les dimanches 7 et 21 JANVIER 2024.

U-15 : dimanche 7,

U7 : samedi 6 après-midi

U9 : samedi 6 matin U-13 :
dimanche 21,

Afin d'en faciliter l'organisation veuillez adresser vos inscriptions accompagnées de votre règlement (chèque à l'ordre de CENTRE DOMBES FOOTBALL) avant le 30 décembre 2023, à:

Bruno MARTIN, 15 impasse du carré, 01330 SAINTE OLIVE,

Renseignements : 06-51-88-32-1-5 ou pembm@free.fr.

FICHE INSCRIPTION

Club _____ Catégorie → Nombre d'équipe(s):.....

(1 équipe = 30€, 2 équipes = 55€,

3 équipes = 75€ puis 25€ par équipe)

Coordonnées éducateur,

→ Nom → Prénom:.....
→ Mail → Tél:.....



INVITATION

PLATEAUX ET TOURNOIS

U7

MERCREDI 8 MAI 2024 DE 9H30 À 12H30

📍 AU STADE D'ATTIGNAT

Equipe de 4 joueurs + 2 remplaçants maximum.
Engagement : 30€ pour la 1ère équipe, 25€/ équipe supplémentaire.

U9

MERCREDI 8 MAI 2024 DE 9H30 À 12H30

📍 AU STADE D'ATTIGNAT

Equipe de 5 joueurs + 2 remplaçants maximum.
Engagement : 30€ pour la 1ère équipe, 25€/ équipe supplémentaire.

U11

MERCREDI 8 MAI 2024 À PARTIR DE 14H

📍 AU STADE D'ATTIGNAT

Equipe de 8 joueurs + 2 remplaçants maximum.
Engagement : 35€ pour la 1ère équipe, 25€/ équipe supplémentaire.

U13

MERCREDI 8 MAI 2024 À PARTIR DE 14H

📍 AU STADE D'ATTIGNAT

Equipe de 8 joueurs + 2 remplaçants maximum.
Engagement : 35€ pour la 1ère équipe, 25€/ équipe supplémentaire.

SUR PLACE SNACK ET BUVETTE



Pour plus de renseignement, veuillez
contacter Benjamin PERRET:
au 06 27 01 39 41 ou par Email
benjamin@asattignat-foot.com



INSCRIPTION

AVANT LE 15 AVRIL 2024

Nous vous demandons de bien vouloir retourner le coupon réponse ci-après, accompagné de votre règlement à l'ordre de l'AS Attignat Foot avant le 15 avril 2024 :

1^{ère} possibilité : chez Aurélie BOZONNET à l'adresse suivante
135 Allée de l'Aulnaie 01340 Attignat.

2^{ème} possibilité : par Email à l'adresse secretaire@asattignat-foot.com

Règlement obligatoire pour valider l'inscription.

Le club de _____ participera au tournoi

Catégorie	Nombre d'équipe(s) engagée(s)	Tarifs	Montant total
U7 (4 joueurs + 2 remplaçants)		30€ la 1 ^{ère} équipe	€
U9 (5 joueurs + 2 remplaçants)		25€ / équipe supplémentaire	€
U11 (8 joueurs + 2 remplaçants)		35€ la 1 ^{ère} équipe	€
U13 (8 joueurs + 2 remplaçants)		25€ / équipe supplémentaire	€
TOTAL			€

Catégorie	Nom du responsable	Adresse mail	N° de téléphone
U7			
U9			
U11			
U13			



INVITATION TOURNOIS FEMININ

SF

JEUDI 9 MAI 2024 À PARTIR DE 9H00
AU STADE D'ATTIGNAT

Equipe de 8 joueuses + 2 remplaçantes.
Engagement : 35€ pour la 1ère équipe, 25€/ équipe supplémentaire.

U18

JEUDI 9 MAI 2024 À PARTIR DE 9H00
AU STADE D'ATTIGNAT

Equipe de 8 joueuses + 2 remplaçantes.
Engagement : 35€ pour la 1ère équipe, 25€/ équipe supplémentaire.

i

Pour plus de renseignement, veuillez
contacter Philippe PITRE:

 06 03 27 05 86

 tournoi-feminines@asattignat-foot.com



POSSIBILITÉ DE RÉSERVER DES REPAS

Hamburger frites
1 boisson sans alcool
1 glace
(Viande halal)

10€

SUR PLACE SNACK ET BUVETTE, CB ACCEPTÉ

INSCRIPTION

AVANT LE 15 AVRIL 2024



Nous vous demandons de bien vouloir retourner le coupon réponse ci-après, accompagné de votre règlement à l'ordre de l'AS Attignat Foot avant le 15 avril 2024 :

1^{ère} possibilité : chez Aurélie BOZONNET à l'adresse suivante
135 Allée de l'Aulnaie 01340 Attignat.

2^{ème} possibilité : par Email à l'adresse tournoi-feminines@asattignat-foot.com

Règlement obligatoire pour valider l'inscription.

Le club de _____ participera au tournoi

Catégorie	Nombre d'équipe(s) engagée(s)	Tarifs	Montant total
U18 (8 joueuses + 2 remplaçantes)		35€ la 1 ^{ère} équipe	€
SF (8 joueuses + 2 remplaçantes)		25€ / équipe supplémentaire	€
TOTAL			€

Réservation des repas	
Nom du club	
Nombre de repas 10€	
TOTAL	